



---

## ACAT

---

ACAT (action des chrétiens pour l'abolition de la torture et de la peine de mort)

```
jQuery(function() {{tarteaucitron.job = tarteaucitron.job || []}.push('youtube');});
```

### Les mots qui nous font vivre :

- " **Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.**" (Matthieu, 25, 40)
- " **Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.**" (Déclaration universelle des droits de l'homme, Article 5)
- L'ACAT est la seule association des droits de l'homme qui propose à la fois l'action et la prière pour les victimes et pour la conversion des bourreaux.  
« Les chrétiens ont des motifs particuliers de combattre la torture. L'épreuve de la passion du Christ, supplicié jusqu'à sa mort sur la croix, nourrit chez eux le rejet d'un pareil traitement infligé à un être humain. Dès lors qu'une personne est violée, avilie et traitée comme si elle ne portait pas la marque de son Créateur, Dieu lui-même est blessé. »  
Pasteur Claude Baty Cardinal André Vingt-Trois Monseigneur Emmanuel (évêque orthodoxe)

**Notre engagement** – Pour tous, sans distinction de pays, de religion, d'origine, de convictions :

Combattre la torture  
Lutter contre la peine de mort  
Dénoncer ces situations inhumaines  
Promouvoir la justice internationale  
Défendre le droit d'asile  
Soutenir les détenus maltraités  
Vivre l'œcuménisme  
Porter chacun dans nos prières, victimes et bourreaux

**Notre action** – Avec nos 28 000 membres (adhérents et donateurs), les 310 groupes locaux, nous avons le pouvoir de sauver des vies par :

L'envoi d'une ou plusieurs lettres d'intervention chaque mois, pour faire pression sur des gouvernements, y compris le nôtre  
La mobilisation de l'opinion, et en premier lieu de notre entourage  
La correspondance avec des condamnés à mort, des détenus « politiques »  
La sensibilisation des autorités religieuses dont nous sommes proches

Dans le monde, un pays sur deux pratique la torture et 55 pays appliquent encore la peine de mort.

### Pourquoi adhérer à l'ACAT ?

J'adhère à l'ACAT parce que je veux agir contre l'intolérable : la torture et la peine de mort.  
J'adhère à l'ACAT parce que refuser ces pratiques barbares, c'est rappeler la passion du Christ torturé sur la croix. Un impératif de la foi chrétienne.  
J'adhère à l'ACAT parce que s'y pratique un œcuménisme concret, symbole du refus du rejet de l'autre.  
J'adhère à l'ACAT parce que son action est efficace (une seule vie sauvée justifie tous mes efforts) .

### Dans le diocèse :

- Le groupe local d'Angoulême-Barbezieux se réunit une fois par mois, en alternance à Angoulême ou à Barbezieux .Nous poursuivons la correspondance avec notre filleul: Joseph Elliott ancien condamné à mort mais toujours prisonnier en Pennsylvanie , nous prions et agissons (lettres et pétitions) pour défendre et soutenir les victimes proposées par l'ACAT national. Rejoignez-le en contactant : Evelyne Boulard : eboulard@free.fr



**Ni torture. Ni peine de mort. Nulle part.**  
AFRIQUE. AMÉRIQUES. ASIE. EUROPE. MOYEN-ORIENT.